

Finances publiques

La France, mauvaise élève de la classe européenne

En 2018, le déficit de la France a un peu moins diminué que la moyenne de la zone euro ou de l'Union européenne



Mécomptes publics, François Ecalle

Le gouvernement s'est félicité d'avoir réduit le déficit public en 2018 pour le ramener nettement en dessous de la barre des 3,0 % du PIB, mais l'examen des comptes publics des autres pays européens, publiés par Eurostat le 23 avril, montre que cette performance doit être fortement relativisée.

En fait, le déficit de la France a un peu moins diminué (- 0,3 point de PIB) que la moyenne de la zone euro (- 0,5 point) ou de l'Union européenne (- 0,4 point). À 2,5 % du PIB en 2018, il s'est situé à la troisième place de l'Union (ex aequo avec l'Espagne), nettement au-dessus de la moyenne de la zone euro (0,5 %) et de l'Union (0,6 %). Au sein de celle-ci, les comptes de 13 pays étaient excédentaires, notamment ceux de l'Allemagne (1,7 % du PIB).

La France a ainsi gardé la médaille d'or européenne pour le niveau de ses dépenses publiques (56,0 % du PIB contre 46,8 % dans la zone euro et 45,6 % dans

■ l'Union européenne)"

La croissance des dépenses publiques en euros en France (1,9 %) a pourtant été nettement plus faible que dans la zone euro (2,7 %) et en Allemagne (3,2 %), où la progression des investissements (8,3 %) et de la masse salariale (3,9 %) des administrations est notable. Mais la croissance du PIB en euros a été plus faible en France (2,5 % contre 3,3 % dans la zone euro et en Allemagne).

Le rapport des dépenses publiques au PIB n'a donc pas beaucoup plus diminué en France (- 0,4 point de PIB) que dans la zone euro et l'Union européenne (- 0,2 point). La France a ainsi gardé la médaille d'or européenne pour le niveau de ses dépenses publiques (56,0 % du PIB contre 46,8 % dans la zone euro et 45,6 % dans l'Union européenne).

Le rapport des recettes publiques au PIB a baissé de 0,1 point en France alors qu'il a augmenté de 0,2 point dans la zone euro et l'Union européenne (0,6 point en Allemagne). Cette baisse en France résulte de deux évolutions de sens contraire : d'un côté, des mesures législatives ont contribué à diminuer ce ratio ; d'un autre côté, la croissance des prélèvements obligatoires à législation constante a été supérieure à celle du PIB. Cette décomposition entre les effets des mesures nouvelles et de la croissance des recettes à législation inchangée n'est pas encore possible pour les autres pays.

Très inquiétante divergence des dettes

La dette publique de la France est restée stable de la fin de 2017 à la fin de 2018, à 98,4 % du PIB, alors qu'elle a baissé de 2,0 points de PIB dans la zone euro, où elle a été ramenée à 85,1 % du PIB, et de 1,7 point de PIB dans l'Union européenne, où elle a été ramenée à 80,0 %. Celle de l'Allemagne était de 60,9 % du PIB à la fin de 2018, donc très proche de la barre de 60 % au-dessous de laquelle se trouvaient 14 pays de l'Union.

■ "Un fossé grandissant entre les approches des problèmes économiques, qui risque de fortement fragiliser la cohésion de la zone euro"

La divergence depuis quelques années entre les dettes publiques de la France et des pays du sud de l'Europe, d'un côté, et de l'Allemagne et des pays du nord de l'Europe, d'un autre côté, est très inquiétante. Elle traduit en effet un fossé grandissant entre leurs approches des problèmes économiques, qui risque de fortement fragiliser la cohésion de la zone euro.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

■ A lire également

[Mécomptes publics - les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 03/05/2019

Catégories :

Economie / Europe / Affaires publiques / Mécomptes publics /